

**SITES &
-CITES**
REMARQUABLES
FRANCE

Le réseau national
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

CONGRÈS NATIONAL

CENTRES ANCIENS : NOUVEAUX ENJEUX !

ATTRACTIVITÉ - ADAPTATION - AVENIR

ANGERS 2024
13 / 14 JUIN

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
Liberté
Égalité
Fraternité

**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
Liberté
Égalité
Fraternité

**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
Liberté
Égalité
Fraternité

Angers

**LE
RIV**

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

anct

agence nationale
de la cohésion
des territoires

**Petites villes
de demain**

**Action
Cœur
de Ville**

**RÉGIONS
DE FRANCE**

**BANQUE des
TERRITOIRES**

**LA POSTE
GROUPE**

edf

**angers Loire
MÉTROPOLÉ**

**DESTINATION
angers**

M'A

anjou

**FONDATION
DU PATRIMOINE**

**CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX**

CAPEB

**Plante
& Cité**

**UA ESTHUA
FACULTÉ DE TOURISME,
CULTURE ET HOSPITALITÉ**

Informations et billetterie : www.sites-cites.fr

PROGRAMME

Jeudi 13 juin

8h30 > Accueil des participants
9h > Ouverture du Congrès

10h : PLÉNIÈRE 1

VERS UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ DES CENTRES ANCIENS

Durant de nombreuses années, les centres anciens ont été délaissés en grande partie en raison de nouveaux modes de vie et de circulation. Face aux enjeux de l'étalement urbain, du besoin en logements, cette dernière décennie a vu la mise en place de nombreux programmes d'accompagnement des collectivités pour la reconquête de leur cœur de ville.

Quel est le ressenti, aujourd'hui, des collectivités face aux politiques à conduire et aux politiques mises en place sur la revitalisation des centres bourgs, des centres villes et de la ruralité ?

Se dirige-t-on vers un renouveau des cœurs de villes, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes ?



13h : Déjeuner - offert par la Ville d'Angers

14h30-16h : Ateliers thématiques (au choix)

1 VÉGÉTALISER LES CENTRES ANCIENS

Végétaliser la ville patrimoniale permet à la fois de lutter contre les îlots de chaleur urbains et la pollution, de développer le confort et la désirabilité des centres anciens, de renforcer le lien social, de préserver la biodiversité et le cycle de l'eau.

Des cours d'immeubles aux cœurs d'îlot, de l'arbre isolé à la ceinture verte, comment décliner le principe de la ville éponge dans les centres anciens qui s'identifient souvent par une forte minéralité et des espaces exigus contraints ?

Comment concilier protection du patrimoine végétal et du patrimoine bâti et urbain grâce à l'outil de gestion du Site Patrimonial Remarquable ?

2 QUELS MÉTHODES ET OUTILS POUR UNE RESTAURATION PERFORMANTE DU BÂTI ANCIEN ?

La réhabilitation énergétique performante du bâti ancien est un enjeu majeur dans l'adaptation des centres anciens aux impératifs climatiques. Face aux risques d'une incompréhension de ses spécificités, il est nécessaire d'avoir une approche adaptée.

A partir de retours de cas opérationnels et outils méthodologiques, quelles pistes pour la montée en compétence des collectivités et des réseaux d'entreprises sur la réhabilitation responsable du bâti ancien ? De quelle manière les collectivités peuvent-elles s'en emparer et renforcer la prise en main de ces outils notamment dans les documents de gestion patrimoniaux ?

3 LE LABEL VILLE ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE, QUELLES ORIENTATIONS POUR LE FUTUR ?

En quelques 40 ans le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » a fait ses preuves, initiant les démarches de médiation auprès de publics diversifiés dans des villes et territoires de toute taille. Alors que le Ministère de la Culture propose de « refonder » le label, quelle vision en avons-nous aujourd'hui ? Quelles attentes de la part des collectivités et du Ministère, partenaires des conventions ? Comment renforcer la notion de projet de territoire et d'aménagement culturel dans le cadre du label ? Comment rendre le label visible et lisible à l'échelle nationale ?

Cet atelier sera l'occasion de rendre compte des travaux effectués par Sites & Cités et par la Direction Générale des Patrimoines et de débattre autour des enjeux, projets et grandes orientations pour demain.

4 EXPÉRIENCES INSPIRANTES, EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Les vagues de chaleur et les canicules sont de plus en plus intenses, fréquentes, durables et précoces. Végétalisation, aménagements, mobilités... de profondes actions sont à engager pour créer des villes plus résilientes et adaptées aux défis climatiques à venir, en France comme à l'international.

Comment préserver nos villes et nos patrimoines face aux enjeux climatiques ?

Regard vers des expériences menées en Europe et à l'international.

16h30 -18h : « 1 heure, 3 expériences »
et points infos juridiques

1 heure, 3 expériences :

- Parlons interprétation des patrimoines
- Parlons nature en ville
- Parlons revitalisation des territoires et des patrimoines

+ 2 points infos juridiques

20h : Concert et soirée de gala

Offerts par la Ville d'Angers

Concert de piano proposé par Jean-Baptiste Doulcet suivi d'une soirée de gala

Vendredi 14 juin

8h30 > Accueil des participants dans chaque lieu

8h30- 10h : Ateliers thématiques (au choix)

5 DES PATRIMOINES, VECTEURS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET D'ATTRACTIVITÉ

Martin Malvy, Président de Sites & Cités, dans son rapport « 54 propositions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos patrimoines » remis en 2017 à Jean-Marc Ayrault, alors ministre des affaires étrangères et du développement international, proposait en suggestion 14, de mettre en place un dispositif global d'aide à la réhabilitation du bâti d'intérêt patrimonial à finalité touristique. Car il existe encore en France de très nombreux bâtis d'intérêt patrimonial disponibles ou en reconversion - privés ou publics - qui justifient une politique dynamique de réhabilitation et de remise à niveau en vue d'une valorisation touristique et culturelle.

Quels sont aujourd'hui les accompagnements proposés pour stimuler les initiatives, accélérer la réhabilitation patrimoniale et ouvrir ainsi de nouveaux horizons touristiques, tant dans les destinations que dans les usages qui en seront fait ? Quels sont les projets ?

6 CRÉATION ET INTÉGRATION CONTEMPORAINE EN CENTRE ANCIEN

Les centres anciens se sont construits au fil des siècles, alliant des bâtis de différentes époques qui ont su dialoguer entre eux. Dans cette continuité, la création contemporaine a toute sa place dans les centres anciens dans le respect de l'existant.

En effet, les centres historiques se caractérisent par des volumétries, des matériaux et des dispositions singulières qui constituent un cadre de vie d'exception, et qui nécessitent une attention particulière dans les interventions qui peuvent l'impacter.

Aussi, cet atelier confrontera les points de vue de collectivités, d'architectes et de partenaires institutionnels afin de répondre aux enjeux suivants : A différentes échelles, comment intégrer l'architecture contemporaine en centre ancien ? Comment adapter le bâti ancien, en respectant l'existant et en travaillant sur la contemporanéité des usages ? Quelle place allouer à la création contemporaine en centre ancien ?

7 MÉDIATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Afin de rendre accessibles les patrimoines, paysages, savoir-faire, plusieurs dispositifs de médiation se sont développés depuis plusieurs années, se préoccupant des motivations du public, révélant plutôt que présentant les faits et ce, sous une forme sensible, créative et interactive ...

La participation citoyenne est liée au principe de démocratie participative dans l'objectif d'impliquer les citoyens dans les débats et les décisions publiques. Le processus s'étend aux domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et des grands équipements. La participation citoyenne ne s'exprime pas uniquement à l'initiative de l'autorité publique. Elle peut être portée par des acteurs privés, associatifs ou partir d'initiatives d'usagers et d'habitants. Elle peut s'exprimer au regard d'un projet, mais aussi de manière plus générale sur la vie publique d'un territoire...

Quelques expériences.

8 FREINS ET LEVIERS DE LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT EN CENTRE ANCIEN

La réhabilitation globale des immeubles de logements en centre ancien rencontre des difficultés pour concilier enjeux patrimoniaux, énergétiques et économiques.

Les freins et points de blocages, tels qu'ils sont identifiés dans de récents retours d'expériences, peuvent relever de la gouvernance, des montages opérationnels, des financements et/ou des aspects réglementaires, au-delà du contexte singulier des centres anciens.

Avec l'appui des différents partenaires institutionnels, quelles orientations et propositions pourraient être envisagées afin de faciliter ces opérations et les mener à bien ?

10h30 : Les mots clés des ateliers

10h45 : PLÉNIÈRE 2

LES CENTRES ANCIENS À L'AUNE DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : UNE CHANCE À SAISIR, À QUELLES CONDITIONS ?

L'urgence climatique invite à un regard nouveau sur les centres anciens, modèles de sobriété foncière, apportant ainsi un regard différent sur l'adaptation des tissus urbains aux transformations environnementales. Leurs atouts sont à revisiter à l'aune de ces nouvelles exigences et ambitions, sous réserve de savoir y intervenir pour montrer leur capacité d'adaptation aux questions de densité, de renaturation, d'eaux, de mobilités douces, de recyclage des bâtis dans le cadre de transformations et de réhabilitation responsables. Les centres anciens pourraient être les grands gagnants d'une politique de sobriété foncière.

13h : Déjeuner - offert par la Ville d'Angers

14h30 : 3 visites guidées de la Ville par des professionnels du patrimoine vous seront proposées à l'issue de cette dernière journée.



/ Parmi les 80 intervenants



Christophe Béchu
Ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires



François Gemenne
Politologue et chercheur, co-auteur du sixième
rapport du GIEC et président du Conseil
scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme



Sabine Drexler
Sénatrice du Haut-Rhin, engagée sur les questions
de rénovation énergétique du bâti ancien et sur la
transition écologique



Christine Leconte
Présidente du Conseil national
de l'Ordre des architectes



Christophe Bouillon
Président de l'ANCT,
Maire de la ville de Barentin



Philippe Prost
Architecte et urbaniste, lauréat du Grand Prix
national de l'architecture 2022

Mais aussi de nombreux maires, représentants d'institutions nationales, partenaires nationaux et internationaux, spécialistes et professionnels du patrimoine, de l'urbanisme, du tourisme, de l'architecture...

/ Principaux lieux du Congrès

Plénières :

- Greniers Saint-Jean, *place du Tertre Saint-Laurent*

Ateliers :

- Chapelle des Ursulines, *rue des Ursules*
- Salons Curnonsky, *6 place Maurice Saillant*
- Auditorium du Musée des Beaux-Arts, *rue du Musée*



Sites et Cités remarquables de France
Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr



Informations :
communication@sites-cites.fr
Tél. : 09 72 66 24 59

Rejoignez-nous !

/ Hébergement

Retrouvez la liste des hôtels partenaires sur sites-cites.fr

/ Accès

En train

Gare SNCF Angers Saint-Laud

Pour + d'infos sur les temps de trajets et les tarifs :
sncf-connect.fr

En voiture

Accessible par les autoroutes A11, A85 et A87

Pensez à covoiturer !

En avion

2 aéroports à proximité :

- Aéroport Angers Loire Aéroport
- Aéroport Nantes Atlantique

/ Tarifs

Les tarifs suivants comprennent l'accès à l'ensemble des conférences, visites et aux moments de convivialité.

Les repas sont offerts par la Ville d'Angers

- Pour les collectivités adhérentes à Sites & Cités :
100 € pour 1 personne de la collectivité, gratuit pour les suivants
- Pour les collectivités non adhérentes à Sites & Cités, les entreprises et les particuliers :
150 € pour 1 personne de la structure, 50 € pour les suivants
- Pour les partenaires de Sites & Cités, de la Ville d'Angers, les services de l'État, les intervenants, journalistes et étudiants :
Gratuit

